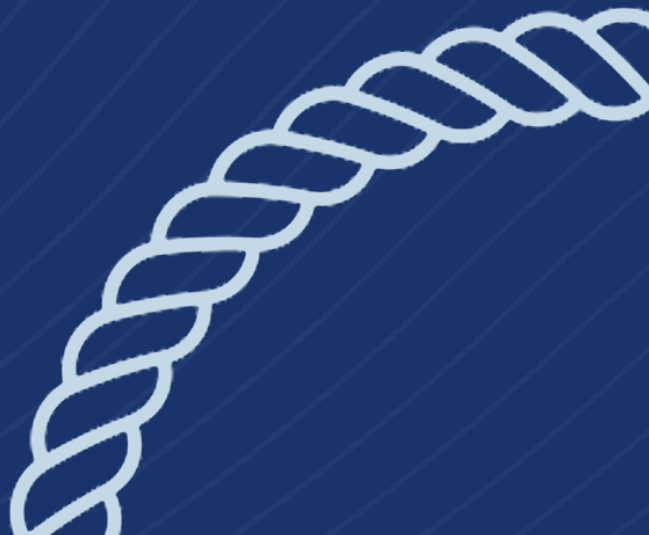
Cluster
Maritime
La Réunion

Le baromètre de l'économie bleue à La Réunion



Rapport annuel 2022 Cluster Maritime Réunion

Sommaire

01	Le baromètre 2022 en infographie	3
02	Bilan de sa mise en place et compilation 2022	6
03	Formations maritimes	20
04	Questionnaires terrain	23
05	Enquête de ressenti	28
06	Les chiffres par domaine	30
07	Conclusion et perspectives du baromètre	48

01

Le baromètre 2022 en infographie

Répartition des établissements sur le territoire :

674 établissements

53% des établissements répartis sur deux communes

8 domaines représentés

- **Action de l'Etat en mer**
- **Autre service**
- **Energies Marines Renouvelables**
- **Environnement, Recherche et Innovation**
- **Industrie et maintenance navale**
- **Pêche et produits de la mer**
- **Tourisme bleu et Activités nautiques**
- **Transport maritime & Infrastructure portuaire**

4101 emplois salariés, répartis dans

335 établissements employeuses

23% de femmes salariées tous domaines

81% emplois sur les Territoires de l'Ouest

70% des établissements sont en entreprises **individuelles** ou avec **moins de 10** salariés

744,6 M€ | de CA déclarés par **161** établissements

Valeur ajoutée :

Pêche & produits de la mer

149 432 €

valeur ajoutée / salarié

Transport maritime & infrastructure portuaire

115 623 €

valeur ajoutée / salarié

Tourisme & Activités nautiques

45 280 €

valeur ajoutée / salarié

412

personnes en **formations continues** (à l'EAMR et au CREPS)

88

personnes ont intégré la **marine nationale**

110 | **élèves** formés sur **3** | types de **formations maritimes** niveau lycée (Bac Pro et CAP) sur **2** | établissements

02
Bilan de sa mise en place
& compilation 2022

Opération soutenue par l'Etat dans le cadre du Fonds d'Intervention Maritime (FIM) opéré par la Direction Générale des Affaires Maritimes, de la Pêche et de l'Aquaculture. La mise en œuvre d'un observatoire des données de l'économie bleue répond aux besoins de la thématique n°2 portant sur le développement de l'économie bleue et planification stratégique.

Pourquoi un baromètre ?

Le baromètre est un **instrument de mesure**, utilisé en physique et en météorologie, qui **sert à mesurer la pression atmosphérique**. Il peut, de façon secondaire, servir d'altimètre pour déterminer, de manière approximative, l'altitude.

Le baromètre de l'économie bleue est un **instrument de mesure**, utilisé en économie, qui sert à mesurer les indicateurs pour **comprendre l'évolution des activités maritimes sur le territoire**. Il peut, de façon secondaire, servir aux décideurs et au grand public pour déterminer, le poids des filières dans l'économie globale et déterminer les filières porteuses d'emplois et d'investissements futurs.

La Réunion, département et région d'Outre-Mer de l'Océan Indien possède un potentiel dans le **développement stratégique des filières maritimes**. Notamment sur les filières traditionnelles comme :

- **La pêche & les produits de la mer**
- **L'industrie maritime**
- **Le transport & la logistique portuaire**

La Réunion soutient également les **filières émergeantes** ou en devenir comme :

- **Les activités nautiques & le tourisme littoral**
- **Les Energies Marines Renouvelable**
- **Les biotechnologies**

Territoire insulaire dont la population se tourne peu vers les filières maritimes, territoire insulaire dont la représentation de l'Etat Français et de l'Europe est un phare pour la **coopération régionale** et le développement des **projets ultramarins régionaux**.

La Réunion, terre d'innovation, empreinte des TPE et PME qui créé, développe des activités qui peuvent entrer dans l'accélération de la **transition écologique et énergétique**.

Les acteurs professionnels, les services de l'Etat, la Région Réunion dans leur perspectives de développement et de soutien, voit en l'économie bleue des perspectives d'avenir pour **l'économie, les emplois, l'investissement**.

Avoir une vision du poids de cette économie dans le paysage global de La Réunion et au niveau océan Indien permet de **placer les curseurs dans le soutien au développement** des filières.

Avoir des données chiffrées sur les données macro-économiques permet de **servir la connaissance auprès des publics**, d'en faire la **sensibilisation** et **l'attractivité**.

Enfin, elle permet de **suivre les évolutions, les prospectives et les projets** des filières émergeantes, transversales et traditionnelles.

Introduction

Située dans l'**océan Indien** à 200 km au Sud-Ouest de l'île Maurice et à 800 km à l'Est de Madagascar, l'île de La Réunion est un **département** et une **région d'Outre-mer française**.

Elle bénéficie d'une zone économique exclusive (ZEE) de **311 426 km2** .

Pour une île comme **La Réunion**, la place de l'économie bleue et son potentiel revêtent une importance particulière dans sa recomposition économique.
En effet, l'économie bleue réunionnaise bénéficie d'un espace de **zone économique exclusive étendue** grâce notamment à la connectivité avec les **Terres Australes et Antarctiques Françaises et Mayotte**.

Données spécifiques en lien avec la carte
ZEE Réunion : **311 426 km²**

Total Réunion-Mayotte-îles Eparses :
1 079 568 km²
+ ZEE TAAF: **2 163 558 km²**

TOTAL
Espace maritime français ZONE SUD OUEST OI = **3 243 126 km²**



Ces trois territoires français ultramarins dans l'Océan Indien cumulent une zone économique exclusive totale de **2 611 687 km²** ; en prenant en compte l'extension des plateaux continentaux la zone totalise **3 243 126 km²**.

Les **secteurs économiques prédominants** sur ces espaces maritimes sont :

La pêche
La pêche australe en tête.

Le transport maritime
En lien avec la manutention et la logistique des entreprises du Grand Port Maritime. La Réunion possède des atouts dans les secteurs du tourisme bleu, de la maintenance et industrie navale, de la recherche, innovation et environnement.

L'action de l'Etat en Mer est un domaine sur lequel se base notre **développement et sécurité maritime** et le territoire réunionnais concentre des services d'Etat dédiés ainsi que le siège de la préfecture des Terres Australes et Antarctiques Françaises.

La formation maritime est donc essentielle pour **répondre aux enjeux de territoire**.

Occupant une place prépondérante, **l'économie bleue** se situe au cœur des **stratégies maritimes** de :

- **L'Union européenne**
- **La Région Réunion**
- **La France**
- **La Commission de l'Océan Indien (COI)** qui a d'ailleurs adopté en mai 2021 un plan d'action régional pour l'économie bleue.

Économie bleue ou Économie Maritime

L'économie bleue est un concept dont l'émergence remonte à plus d'une décennie en réponse aux **défis environnementaux et économiques** liés à la gestion durable des **ressources marines** et aquatiques. Pour Le Gouvello et al. (2024), on pourrait trouver ses origines dans l'émergence du **concept de développement durable**, la tenue des **grandes conférences internationales** et des **rapports fondateurs** (le rapport de Meadows et al. de 1972, aussi connu comme le rapport du Club de Rome, par exemple), ainsi que les **divers grands rendez-vous** qui l'ont suivi. En effet, le concept a été largement formalisé pour la première fois à la **Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable** (Rio+20) en 2012. Toutefois, selon les mêmes auteurs, son origine pourrait aussi être attribuée au fonctionnement de certains **« peuples de la mer »**, dont les us et coutumes ancestraux se déclinaient avec la mer, par exemple les peuples de l'Océan Pacifique. Avant sa formalisation en 2012 à la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable, le concept d'économie bleue était résolument inscrit dans la continuité du concept d'économie maritime.

Dans cette vision, l'économie maritime est constituée par la somme des **activités économiques traditionnelles** liées à la mer, principalement :

- **La construction navale**
- **Le transport maritime**
- **Les activités portuaires**
- **La marine militaire**
- **La pêche**
- **L'aquaculture**

A la fin du vingtième siècle, le **développement du tourisme côtier, marin et toutes les activités de loisir liées à la mer** viennent s'ajouter aux secteurs considérés comme dans une économie maritime (Le Gouvello, 2024).

Cette période voit aussi l'émergence d'une aquaculture marine à forte valeur ajoutée notamment la salmoniculture, les élevages de divers poissons marins au sud de la Méditerranée et en Asie, et la crevetticulture en Asie et en Amérique latine, nouveaux secteurs qui sont intégrés dans l'économie bleue... » (Ecorys, 2012).

L'économie maritime englobe toutes ces activités productrices dans lesquelles vont s'ajouter :

- **Les aménagements côtiers**
- **Le secteur des énergies marines renouvelables**

(Colgan, 2014).

Après la **conférence des Nations Unies sur le Développement Durable** en 2012, le concept a été développé comme un modèle de développement durable et à l'image du concept plus large d'**économie verte**. Le concept d'**économie bleue** est dès lors sujet à de nombreuses interprétations qui ont donné lieu à **plusieurs définitions**.

Économie bleue ou Économie Maritime

- **Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (Unep, 2016) :**

« Une économie verte – appelée économie bleue lorsqu'elle est appliquée aux secteurs côtiers, marins et maritimes de la Méditerranée – est une économie qui promeut le développement durable tout en améliorant le bien-être humain et l'équité sociale, en réduisant considérablement les risques environnementaux et pénuries écologiques ».

- **Dans son article Évaluation économique des océans pour le développement durable de l'économie bleue, Ebarvia (2016) propose une définition du concept d'économie bleue axée sur des objectifs.**

Elle pense que *« l'économie bleue telle que discutée lors du Congrès des mers d'Asie de l'Est en 2012, fait référence à un modèle économique durable basé sur les océans qui dépend largement des écosystèmes et des ressources côtières et marines, mais qui utilisent les infrastructures et des technologies respectueuses de l'environnement y compris les arrangements institutionnels financiers pour atteindre les objectifs suivants :*

***a)** développement durable et inclusif ;*
***b)** protéger nos côtes et nos océans et réduire les risques environnementaux et pénuries écologiques ;*
***c)** aborder la question de l'eau et de l'énergie et de la sécurité alimentaire ;*
***d)** protéger la santé, les moyens de subsistance et le bien-être des populations de la zone côtière et ;*
***e)** favoriser des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique basées sur les écosystèmes ».*

- **Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2017) :**

Dans sa vision futuriste, l'organisation emploie l'expression "économie de la mer" et la définit comme la somme des activités économiques des secteurs liés à la mer d'une part et des actifs, biens et services des écosystèmes marins d'autre part.

- **Pour la Commission Européenne :**

« L'économie bleue englobe toutes les activités économiques liées aux océans, mers et côtes »
Cela comprend les activités de soutien directes et indirectes les plus proches, nécessaires au fonctionnement de ces secteurs économiques et qui peuvent être localisés n'importe où, y compris dans des pays sans littoral.

Dans ce document, nous adoptons la **définition de la Commission Européenne** dans son sens large.

Toutefois, eu égard aux travaux menés par le Cluster Maritime et dans sa volonté de focaliser le baromètre sur certains **domaines en lien direct avec des activités maritimes** (le cas de l'aquaculture d'eau douce, le tourisme littoral et les activités de bien-être ne sont pas analysés dans ce projet) nous pouvons tout aussi bien parler d'un **baromètre d'économie maritime**.

Matériel & Méthodologie

La première partie du projet a été de constituer un questionnaire pour un recensement des informations sur le terrain. Le questionnaire est subdivisé en quatre parties.

• **La première partie** sur les caractéristiques des entreprises (secteur d'appartenance, type d'activités, statut juridique, localisation géographique, chiffre d'affaires, part du chiffre d'affaires en lien avec l'économie bleue, nombre d'emploi, nombre d'emploi féminin, bénévolat).
• **La seconde partie** quant à elle s'interroge sur les questions relatives à la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises (RSE).
• **La troisième partie** aborde la question de la décarbonation des entreprises, que ce soit sur leurs bâtiments/outils navigants ou au niveau de l'entreprise d'une manière générale.
• **Enfin, la dernière partie** du questionnaire cherche à évaluer le ressenti des acteurs en lien avec l'économie bleue du point de vue du développement de leurs activités, de la politique économique, de la clientèle.

Aussi, **deux autres questionnaires** spécifiques pour les sous-secteurs Formation et Recherche ont été réalisés mais **n'ont pas été diffusés**. Les critères d'évaluation de ces questionnaires portent d'une part sur les types de formation, le nombre d'inscrits par secteur, le taux de réussite et d'autre part sur le nombre de thèses/d'articles à comité de lecture, les orientations de recherche ainsi que les budgets déployés par projet.

La **collecte des données** a été réalisée par une enquête lancée en juin 2023 et s'est poursuivie jusqu'en Mai 2024. Elle porte sur des **données de l'exercice 2022** des entités interviewées. Les invitations ont été envoyées sur la base d'un répertoire de contacts fourni auprès de partenaires.

Ce répertoire a été complété par des **listes de contacts** à disposition du Cluster Maritime de La Réunion. Au départ, **405 structures** avaient été identifiées et ont reçu des invitations/formulaires du questionnaire en ligne, par courrier postale ou en déplacement au contact des établissements. Certaines informations ont pu également être fournies de manière agrégée et anonymisée par l'Association Réunionnaise Interprofessionnelle de la Pêche et de l'Aquaculture. Des relances par mail et des appels téléphoniques sur plusieurs semaines ont permis de diffuser l'enquête.

- Ce sont **409 structures** qui ont été visées dans ce projet.
- **87 retours** ont permis de constituer notre enquête.
  (Soit un taux de retour de 21 % par rapport aux structures visées).
- La diffusion des **pêcheurs artisanaux** sur le territoire ne nous a pas permis de les inclure directement dans le processus.

En résumé, **674 établissements**, en prenant en compte les pêcheurs individuels, forment l'écosystème des entités représentants les **8 domaines** définies de l'économie bleue à La Réunion.

Une revue de littérature sur l'économie bleue en France métropolitaine et dans les Outre-mer française ainsi que les données collectées dans le cadre de cette étude ont permis d'identifier **deux indicateurs pertinents** pour l'observatoire de l'économie bleue à l'île de la Réunion en 2022.

Ceux-ci sont **complétés par d'autres indicateurs** propres aux objectifs de l'étude et caractéristiques des activités économiques en lien avec l'économie bleue à l'île de La Réunion.

Matériel & Méthodologie

- **Le premier indicateur** est le Chiffre d'Affaires.

Le **chiffre d'Affaires** représente le montant des affaires réalisées par une unité statistique (entreprise, unité légale) avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante (INSEE, 2021). Il peut servir d'**indicateur de performance et de compétitivité** des entreprises dans le secteur de l'économie bleue à l'île de La Réunion. Il permettra d'identifier les secteurs les plus performants et de cibler les politiques de soutien économique de manière plus efficace. Spécifiquement dans cette étude et compte tenu des données, on parlera de Chiffre d'Affaires déclaré. La **Valeur Ajoutée** a également été abordée car elle **identifie la richesse nouvellement créée** par les activités économiques et est une **mesure essentielle de la performance économique** des secteurs. Néanmoins, la déclaration de ces indicateurs n'étant pas obligatoire, il a été difficile d'obtenir une exactitude pour les domaines concernées.

- **Le second indicateur** est le nombre d'emplois liés à l'économie bleue à la Réunion en 2022.

Il **permet d'évaluer les opportunités** pour les populations locales spécifiquement les femmes. Cet indicateur est particulièrement **pertinent à La Réunion** où le taux de chômage est très élevé. A La Réunion, au **4° semestre 2022**, le taux de **chômage oscille entre 17% et 19%**. Au niveau national, le chômage concerne 7,2% de la population active au 4°semestre 2022 (INSEE, 2022).

La **Responsabilité Sociétale et Environnementales** (RSE) a été un indicateur évalué. Selon la Commission Européenne, le concept de RSE est l'intégration par les entreprises de **préoccupations sociales et environnementales** à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes. Cet indicateur permet d'**évaluer le niveau d'implication des entreprises de l'économie bleue de l'île de La Réunion** dans les pratiques durables qui respectent et préservent les ressources naturelles de même que leur implication dans la société.

Le **ressenti des acteurs** sur leurs activités a été un **indicateur propre** à cette étude. La représentation du « ressenti des acteurs » de l'Économie bleue sur leurs activités est l'aiguille du baromètre. Cet indicateur permet d'**analyser la perception des acteurs respectifs** sur leurs activités sous plusieurs angles :

- Évolution du Chiffre d'Affaires
- Évolution de la clientèle externe/interne
- Évolution des politiques économiques (prix, taxes et impôts)

Le **retour faible** des données d'enquête recueillies sur la **partie décarbonation** ne nous permettent pas d'analyser l'indicateur.

Les méthodes d'analyse des données

En prenant en compte **les objectifs et les types de données de l'étude**, différentes méthodes d'analyse ont été utilisées. Des **analyses descriptives des données** (Chiffre d'Affaires en lien avec l'économie bleue, Nombre de salariés, nombre de femmes salariées) par secteur d'activités et par zone ont été réalisées afin de caractériser l'économie bleue à l'île de la Réunion et d'en tirer la structure. Une **analyse des correspondances multiples** (ACM) sur les données de ressenti a été réalisée.

Domaines et emplois salariés représentés

Le **recensement des établissements** dans le cadre du projet s'est fait par étape.

- Une **concertation des partenaires clés** du développement des différentes activités a permis de dresser un premier listing.
- Une **recherche approfondie en ligne** sur des moteurs de recherche en lien avec les identifiants NAF a permis de compléter et mettre à jour le listing.

Ce baromètre économique est basé à partir d'un recensement final de :

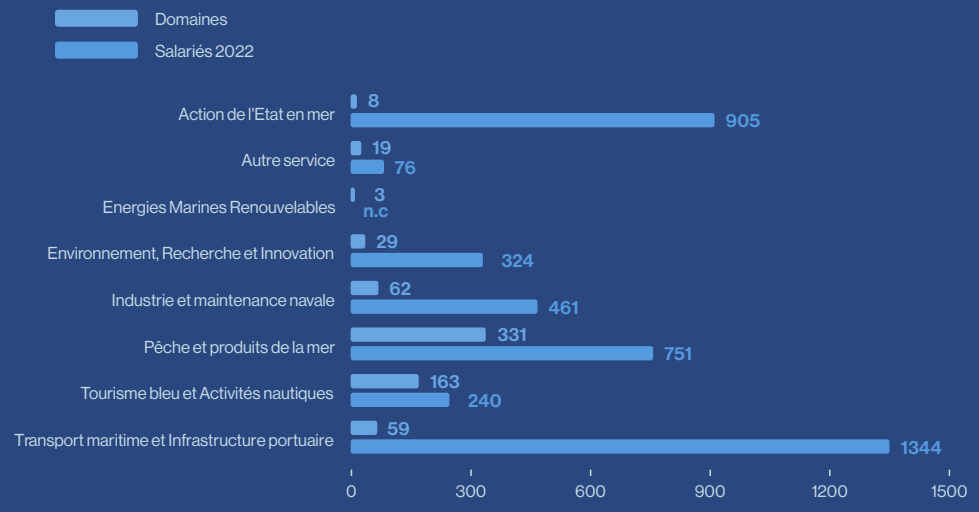
674 établissements
répartis sur

8 domaines
pour

4101 emplois salariés identifiés

Les différents domaines identifiés par le nombre de structures les composant sont en tête, le **domaine de la pêche et des produits de la mer**, comptant **331 établissements**. Parmi eux, **256 pêcheurs** (code NAF 03.11 Z) en statut d'entrepreneur individuel et actif en 2022.

Parmi les 665 établissements recensés, **335 sont des établissements employeuses de salariés**.



Parmi les domaines non représentés :

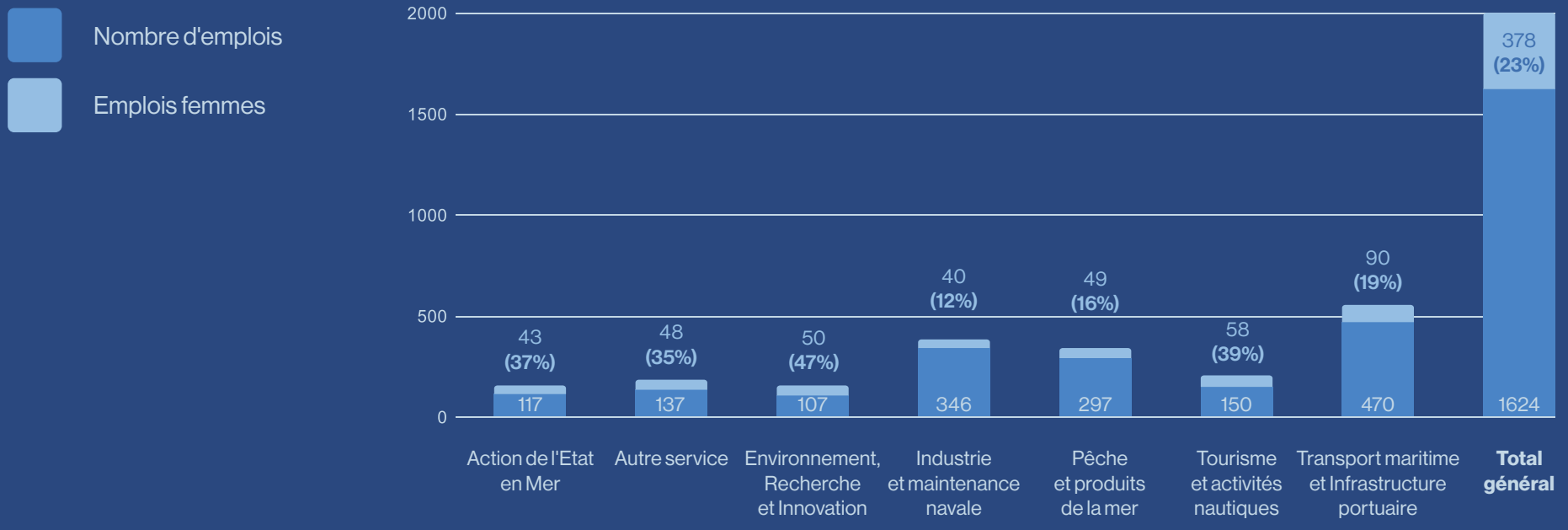
- **Le tourisme littoral** (établissement hôtelier, restauration, service de bien-être notamment) n'a pas été traité. Ce secteur représente 70 % des emplois dans l'économie bleue (Insee, 2018). Les précédentes études en incluant le tourisme littoral ont masqué le potentiel et la diversité des autres domaines de par la prévalence du tourisme littoral. Pourtant, il s'agit d'un atout essentiel dans l'économie en général à La Réunion. Il est envisagé d'inclure ces données dans la prochaine mise à jour du baromètre de l'économie bleue.
- **L'aquaculture d'eau douce n'a pas été abordée** sous l'étiquette d'économie bleue. L'aquaculture d'eau douce représente un historique de 30 ans de développement économique et un potentiel de restructuration grâce à une vision stratégique régionale sur le schéma de l'aquaculture à La Réunion.
- **Les services publics indirects** dans les administrations communales, communautés de communes, services régionaux, services étatiques qui possèdent des personnels dédiés d'une partie à la gestion des dossiers en lien avec l'économie bleue n'ont pu être traitées.

L'emploi des Femmes dans l'économie bleue

Les femmes salariées représentent :

- **23 %** des emplois sur tous les domaines confondues.
- **47%** des emplois dans les domaines Environnement, Recherche et Innovation
- **Seulement 12%** dans l'industrie et maintenance navale.

Cet indicateur a été révélé auprès des **87 établissements** qui ont répondu à l'enquête terrain.



Localisation sur le territoire réunionnais

493 | **établissements** ont pu être identifiés sur le territoire

53 % | sont **réparties sur deux communes** (Le Port 27 % et Saint Paul 26%)

Mais rapporté au nombre de salarié, **La commune du Port** concentre

67 % | des salariés

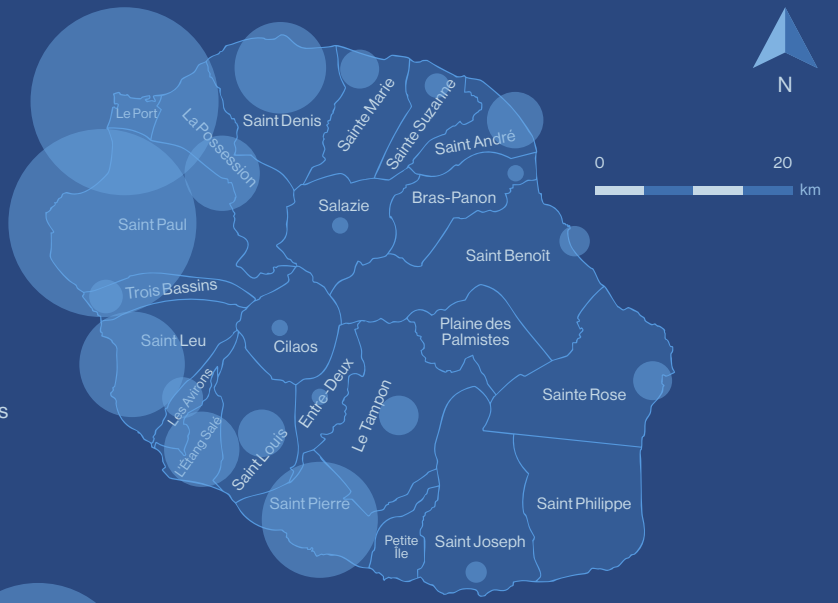
En considérant l'échelle des communautés de commune, **les Territoires de l'Ouest** (Le Port, La Possession, Saint Paul, Trois bassins, Saint Leu) regroupent

67 % | des **établissements** et

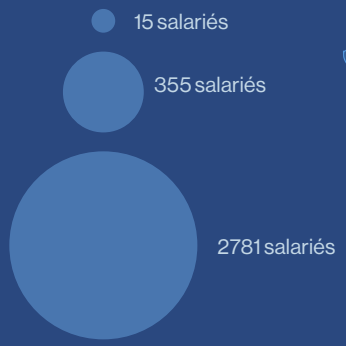
81 % | des **emplois** salariés

- **Nombre d'établissements par ville**





- **Nombre de salariés par ville**





Formes juridiques par domaine

• **Les associations** sont très présentes dans les domaines des **autres services (58%)**, des domaines de **l'environnement (34%)** et des **activités nautiques (35%)**.

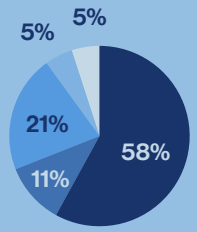
• **Les sociétés** sont fortement présentes dans les domaines traditionnels comme la **pêche** et les **produits de la mer**, l'**industrie et la maintenance navale**, le domaine du **transport maritime et infrastructure portuaire**.

• Si l'on considère **les entrepreneurs individuels**, ils ont une forte prédominance dans les domaines de **la pêche (77%)**, de **l'industrie navale (45%)** et également dans le domaine du t**ourisme bleu et activités nautiques (27%)**.

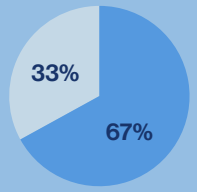
Action de l'Etat en Mer



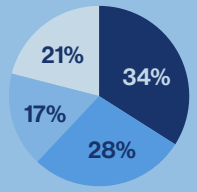
Autre service



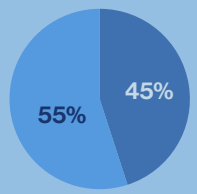
Energie Marine Renouvelable



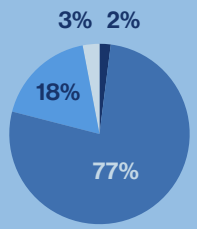
Environnement, Recherche Innovation



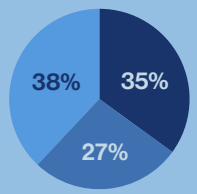
Industrie et maintenance navale



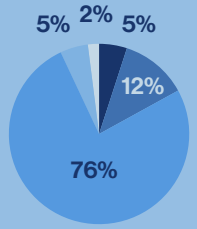
Pêche et produits de la mer

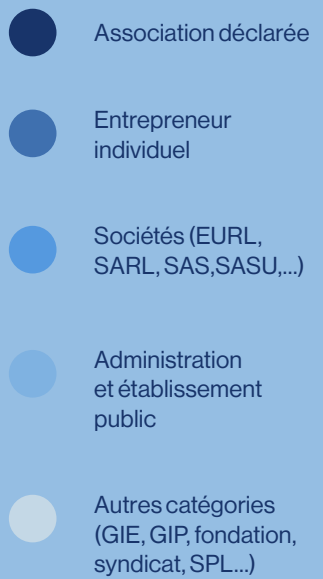


Tourisme et activité nautiques



Transport maritime et infrastructure portuaire





Tailles des établissements par domaine

Domaines	Non communiqué	Entrepreneurs individuels	Sans salariés	De 1 à 2 salariés	De 3 à 9 salariés	De 10 à 49 salariés	Plus de 50 salariés	TOTAL
Action de l'Etat en Mer	3					2	3	8
Autres services	5	2	1	5	3	3	0	19
Energies Marines Renouvelables	3							3
Environnement, Recherche et Innovation	1	0	6	5	6	9	2	29
Industrie et maintenance navale	5	26	1	5	11	9	3	62
Pêche et PDM	12	256	13	23	9	16	2	331
Tourisme bleu et nautisme	48	43	28	16	22	6	0	163
Transport maritime, Infrastructure, Manutention	5	7	6	5	15	14	7	59
TOTAL	82	336	55	59	66	59	17	674

50% des établissements sont des **entrepreneurs individuels**

8% des établissements **ne possède pas de salarié** notamment dans le domaine du tourisme bleu et du nautisme (26%) et la pêche (77%)

125 établissements possèdent entre **1 et 9 salariés** (18%)

59 établissements à **plus de 10 salariés** (8%)

17 seulement sont **au dessus de 50 salariés** (2,5%)

76% des établissements dans l'économie bleue sont structurés par des **entrepreneurs individuels et des TPE**

Chiffres d'affaires et valeur ajoutée

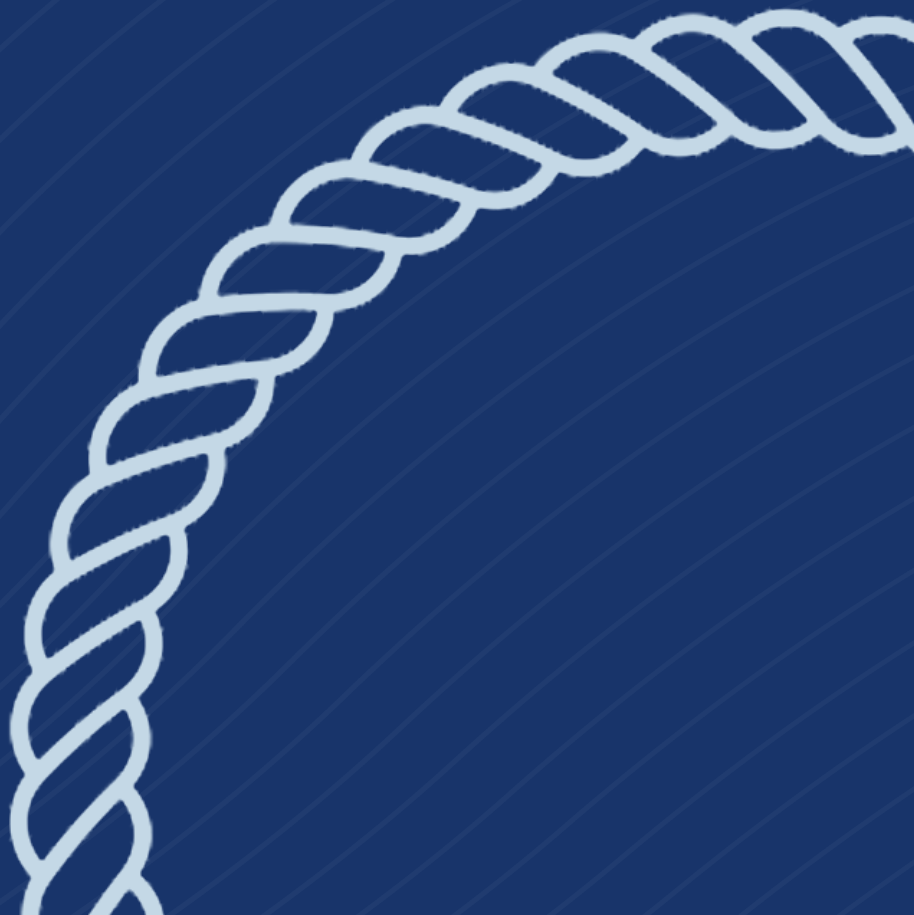
Les indicateurs **Chiffres d'affaires et Valeurs Ajoutées** ont été basé sur un recensement des données accessibles sur les plateformes en ligne ainsi qu'à partir des réponses fournies par l'enquête terrain.
Parmi les structures interrogées ayant une **activité principale qui dépasse le cadre de l'économie bleue**, elles ont été invitées à fournir le chiffres d'affaires totales et la part concernée par leur(s) activité(s) maritime(s).
Il s'agit donc d'une **estimation basse de ces indicateurs**.
Afin d'améliorer le travail de collecte d'informations, il faudra mettre en place un partenariat avec les instituts de statistiques lors de la mise à jour du baromètre.

Étiquettes de lignes	Établissements	Somme de CA publié
Action de l'Etat en Mer	2	42 400 000 €
Autres services	4	6 389 400 €
Environnement, Recherche et Innovation	13	7 630 829 €
Industrie et maintenance navale	25	35 520 698 €
Pêche et produits de la mer	37	265 297 706 €
Tourisme et Activités nautiques	49	14 441 041 €
Transport maritime et Infrastructure portuaire	31	372 924 578 €
TOTAL GÉNÉRAL	161	744 604 252 €

Chiffres d’affaires et valeur ajoutée

Étiquettes de lignes	Établissements	Valeur ajoutée	Salariés	Taux
Pêche et produits de la mer	24	92 349 500 €	618	149 432 €
Tourisme et Activités nautiques	5	950 900 €	21	45 280 €
Transport maritime et Infrastructure portuaire	21	91 805 100 €	794	115 623 €
TOTAL GÉNÉRAL	50	185 105 500 €	1433	129 173 €

03
Formations maritimes



Formations maritimes

Le maritime à La Réunion est **mis en valeur dès les premiers cycles** d'enseignement. Dès le cycle 3, les élèves de CM1-CM2 peuvent s'impliquer en tant qu'**ambassadeur d'une Aire Marine Educative**.

En 2022, on recense **5 Classes labellisées** Aires Marines Educatives.

Qu'est ce qu'une Aire Marine Éducative ?
Nées en 2012 aux Marquises, les **aires marines éducatives** (AME) permettent à des élèves et leur enseignant de gérer de manière participative une **zone maritime littorale** de petite taille. Cette démarche pédagogique et écocitoyenne a pour but de **sensibiliser le jeune public** à la protection du milieu marin mais également de découvrir ses acteurs.

• Les formations maritimes initiales

L'Ecole d'Apprentissage Maritime de La Réunion, au Port, établissement de formation maritime initiale et continue sous forme associative depuis 1967 propose une formation **Bac Pro Matelot Pont / Machine**. Pour l'année 2022/2023, 17 élèves en Terminal ont réussi le **Bac Pro à 100%** (contre 60% au niveau national) avec l'obtention du diplôme de capitaine 200 et du mécanicien 750kW. **100 % des reçus** ont trouvé une voie professionnelle à l'issue de leur formation.

Le lycée Léon de Lépervanche, au Port, est le lycée préfigurateur du futur lycée de la mer. Il propose la formation **CAP Maritime**. Pour l'année 2022/2023 ,sur 13 élèves en 2eme année de CAP , **77% de réussite**. Le lycée propose depuis 2021, une formation BAC Pro Maintenance nautique . Pour l'année 2022/2023, 12 élèves sont en 1ere Pro et **100 % d'entre eux ont obtenu le BIMer**.

• Le BIMer

Le **Brevet d'Initiation à la Mer** (BIMer) est un diplôme qui valide un niveau d'initiation aux activités professionnelles et à la culture scientifique et technique dans le domaine de la mer. En 2022, **15 candidats ont passé ce brevet**. Depuis le nombre a fortement augmenté passant à 53 candidats en 2025.

Formations maritimes

• Les formations maritimes continues

393 personnes ont passé une formation maritime qualifiante ou un recyclage en 2022 à l'**Ecole d' Apprentissage Maritime de La Réunion** . L'école accueille les adultes **à partir de 18 ans** qui souhaitent rentrer dans la profession de marin et des marins désireux de se perfectionner et de progresser dans leur métier. Les Brevets préparés : Pont, Machine et les certificats de sécurité conformément à la convention STCW.
En résumé, le tableau indique la répartition des stagiaires en fonction des formations et le total d'heures enseignés.

Formation	Nombre de stagiaires	Heures
Certification initiale	68	51 910
Certification recyclage	169	2 838
Formation qualifiante	156	2 647
TOTAL GÉNÉRAL	393	57 394

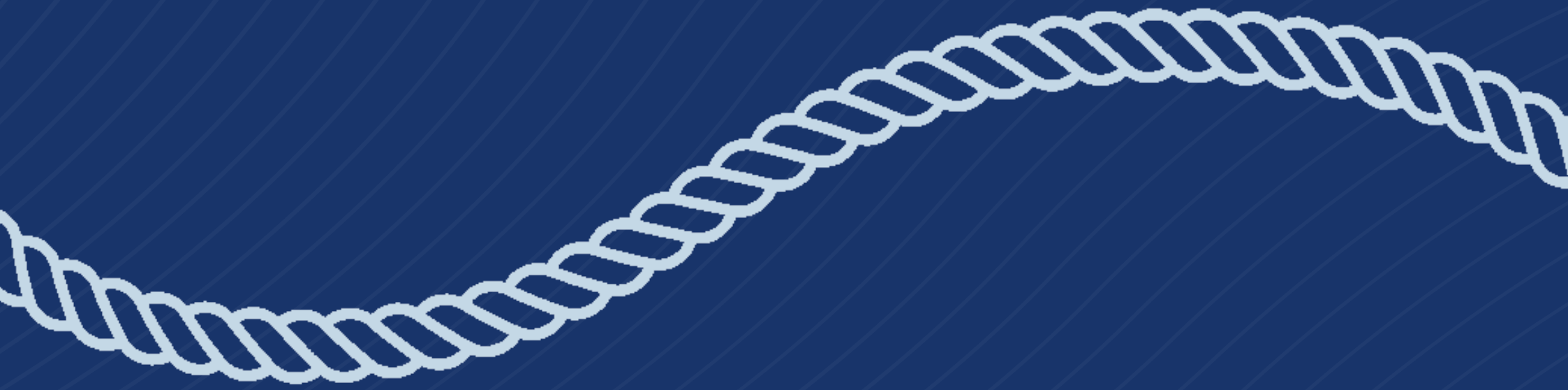
Le CREPS Réunion (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive) propose une formation pour la délivrance d'un **Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport** (DE JEPS) spécialité « perfectionnement sportif » mention « activités de plongée subaquatique » avec 700 heures en centre et 500 heures en alternance.
En 2022 19 candidats ont passé la formation avec 82 % de réussite.

• Intégrer la marine nationale

De plus en plus de jeunes réunionnais.e.s choisissent de s'engager dans la Marine nationale. Les différentes filières, telles que **l'École de Maistrance, l'École des Matelots et l'École des Mousses**, attirent un nombre croissant de candidats.
En 2022, 88 jeunes Réunionnais ont intégré la Marine nationale, suivi de 127 en 2023 et 141 pour 2024. Parmi eux, **18 % sont des femmes**.

D'autres formations n'ont pas été évaluées et devraient s'intégrer dans une nouvelle version du baromètre. Notamment, les formations en lien avec les **maîtres nageurs sauveteurs**, les formations en lien avec les **métiers à terre**, formations au **commerce international**, formations liées aux **activités maritimes** (mécanicien) et les formations supérieures (Université de la Réunion).

04
Questionnaires terrain



Questionnaires terrain

Chiffres clés :

87 établissements répondants

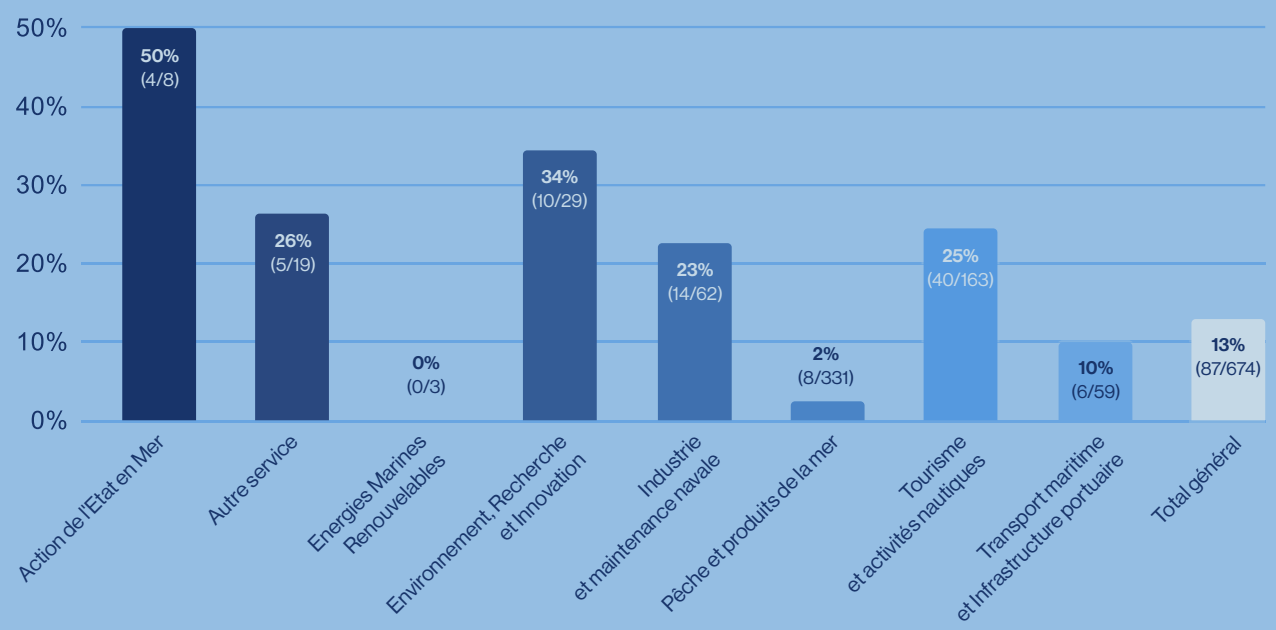
1624 salariés

dont **378** femmes salariées

805 bénévoles

87 établissements ont répondu au questionnaire. Ce travail de terrain a nécessité l'**implication partielle de 2 stagiaires et d'1 salarié** pour définir le questionnaire, l'éditer, et le distribuer avec de multiples relances. **La période de réalisation a duré plus de 9 mois**. Le taux de **retour global est de 13 %**, avec des variations importantes selon les catégories, allant de 0 % pour les Énergies Marines Renouvelables à 50 % pour l'Action de l'État en Mer.

- **Taux de retour par domaine (%)**



Localisation :

La majorité des répondants ont leur établissement dans les Territoires de l'Ouest (87%) suivi des communes de la CIVIS (15%) tandis que les autres localités comptent un seul répondant.

Localisation	Répartition
CINOR-Bassin Nord	1
CIREST-Bassin Est	1
CIVIS-Bassin Sud-Ouest	13
TCO-Bassin Ouest	71
TCO-Bassin Ouest / CIVIS	1
TOTAL GÉNÉRAL	87

Taille des répondants :

65% des établissements répondants sont des établissements sans salarié ou de moins de 10 salariés.

Questionnaires terrain

Taille des répondants :

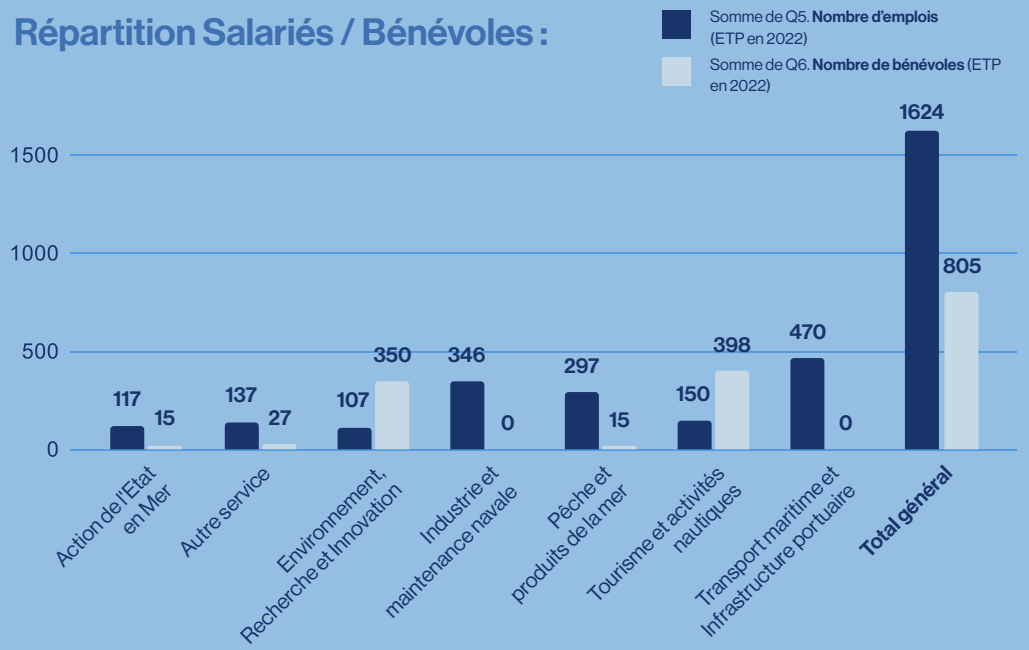
Non communiqué	Sans salariés	1 à 2 salariés	3 à 9 salariés	10 à 49 salariés	+ 50 salariés
3	20	13	24	19	8

Répartition des répondants par statut :

Association déclarée	Entrepreneur individuel	Sociétés (EURL, SARL, SAS,SASU,...)	Administration et établissement public	Autres catégories (GIE, GIP, fondation, syndicat, SPL...)
25	2	52	6	2

Les sociétés (EURL, SARL, SAS, SASU, etc.) représentent la majorité avec 52 entités, suivies par les associations déclarées avec 25 répondants.

Répartition Salariés / Bénévoles :

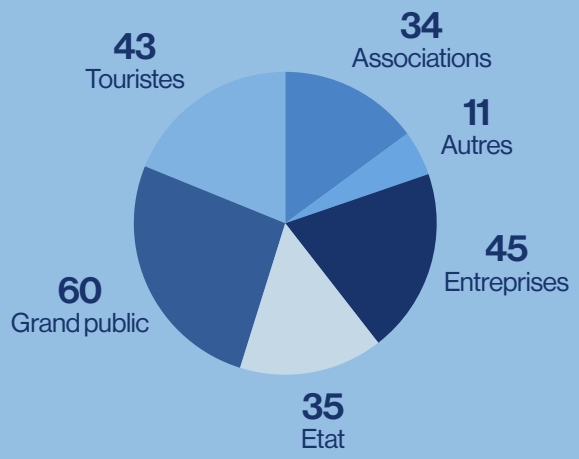


Le total des emplois en 2022 s'élève à 1624 ETP, avec le transport maritime et l'infrastructure portuaire comptant le plus d'emplois à 470 ETP. Le nombre total de bénévoles est de 805 personnes, principalement concentrés dans le tourisme et les activités nautiques avec 398 bénévoles.

Les principaux bénéficiaires des activités :

Le grand public et les touristes représentent ensemble environ 45% des bénéficiaires (26.3% pour le grand public et 18.9% pour les touristes). Les entreprises et l'État suivent avec respectivement 19.7% et 15.4% des bénéficiaires, tandis que les associations comptent pour environ 14.9%.

Associations	34
Autres	11
Entreprises	45
État	35
Grand public	60
Touristes	43
Total général	223



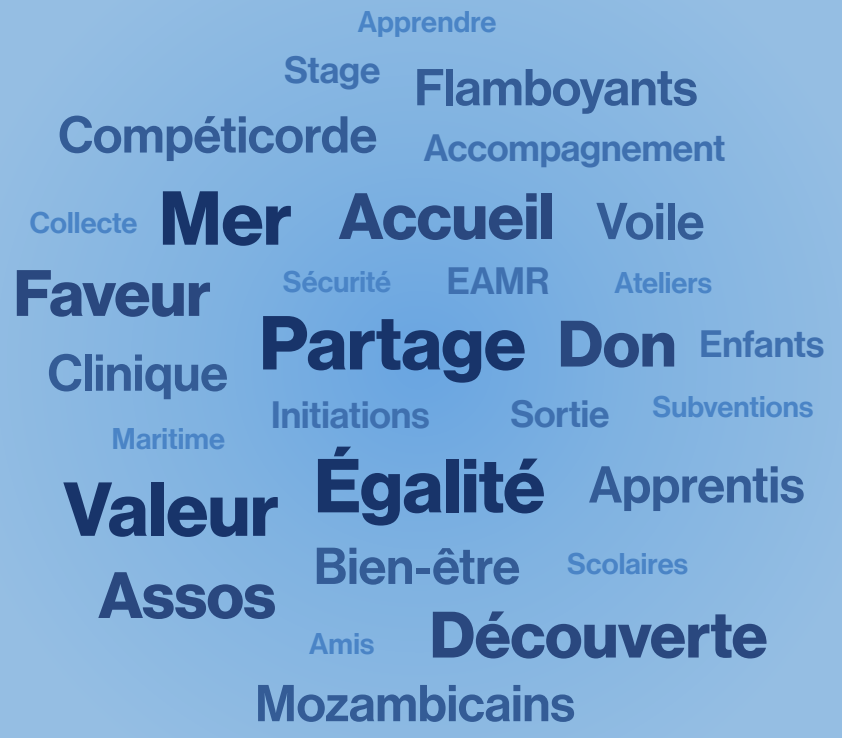
Questionnaires terrain

Responsabilité sociale, sociétale et environnementale des entreprises :

Parmi les questions posées, une série était dédiée aux actions principales en lien avec la politique RSE des entreprises des secteurs maritimes.

- **Actions sociales et sociétales des Entreprises du maritime**

- **Soutien aux associations**
- **Soutien aux enfants malades**
- **Soutien aux personnes en situation de handicap**
- **Partage de la valeur**
- **Journées Portes Ouvertes au public défavorisé**
- **Formation aux travailleurs étrangers**
- **Sécurité et bien-être des marins**
- **Remobiliser par la navigation et orienter vers les métiers maritimes**



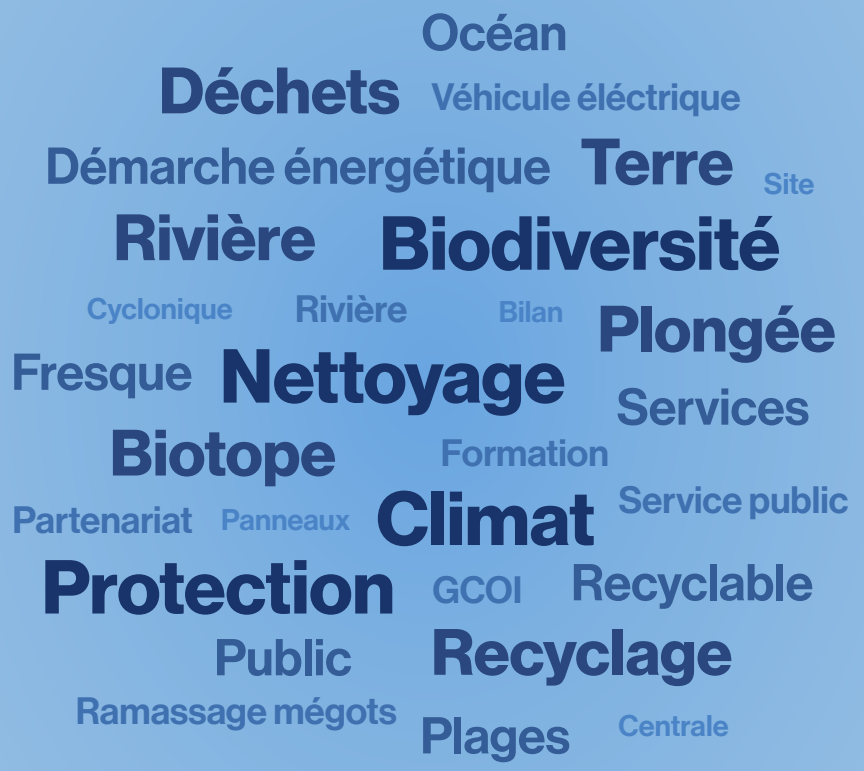
Une action sociale en RSE fait référence à l'ensemble des **initiatives prises par une entreprise pour avoir un impact positif** sur la société et sur les communautés dans lesquelles elle opère. Des retours de l'enquête, nous avons récomposé les réponses en **8 actions sociales et sociétales phares**. Parmi certaines réponses en particulier, on peut citer par exemple : les sorties de voiles en faveur d'enfants cancéreux; de clinique et des sorties d'initiation aux voiles pour des enfants dès leur jeune âge. De même, on remarque également que les actions sociales des entreprises visent **plusieurs cibles au sein de la société** notamment les enfants (scolaires); les personnes malades; les personnes défavorisées/étrangers (collecte de vêtements; dons aux associations; etc.)

Questionnaires terrain

- **Actions environnementales des Entreprises du maritime**

- **Nettoyage de sites littoraux**
- **Suivi du Bilan Carbone**
- **Utilisation de produit recyclable et écoresponsable**
- **Sensibilisation à la biodiversité et aux déchets**
- **Partenariat avec des associations environnementales**
- **Formation du personnel au tri**
- **Réduction du bilan carbone**
- **Nettoyage de site de plongée**

On entend par Action Environnementale dans la RSE, toute initiative qui cherche à **préserver les ressources naturelles et à contribuer à la protection de l'environnement** tout en modifiant la consommation des matières premières ou ls procédés de production. Les résultats de notre enquête montrent que **seules quelques entités ont une politique RSE**. Pour celles qui en ont, les actions environnementales tournent principalement autour d'**activité de nettoyage** notamment de nettoyage des plages et de sites de plongée. Pour d'autres, les actions environnementale ont trait aux **activités de salubrité** (ex: ramassage de mégots; suivi de déchets). Pour certains encore les actions environnementales se rapportent à la **protection de l'environnement** (protection chauve-souris); démarches écoresponsable; mise en place/installation de panneaux photovoltaïques et ou de formation.



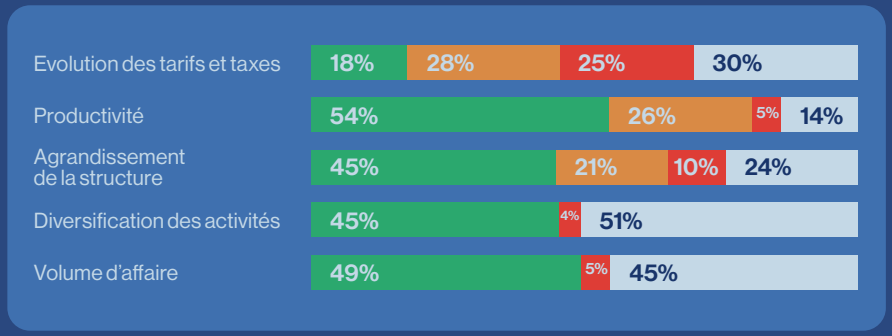
05
Enquête de ressenti



Enquête de ressenti

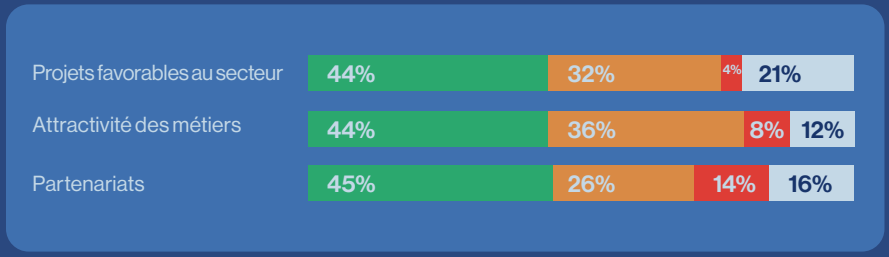
Sur les 87 établissements ayant répondu au questionnaire terrain, 75 d'entre elles ont participé à un questionnaire de ressenti sur l'évolution de leurs activités. Le questionnaire a été adressé aux entités susceptibles de répondre sur la période juillet 2023 et mai 2024. Le contexte international est marqué par des incertitudes liées notamment à une sortie de pandémie de COVID_19, une guerre en Ukraine qui s'est amplifiée depuis l'invasion de la Russie ayant pour conséquence une inflation économique marquée en 2022.

- **Le développement des activités est décomposé par 5 critères :**
Le Volume d'affaire, la diversification des activités, l'agrandissement de la structure, la productivité et l'évolution des tarifs et taxes.



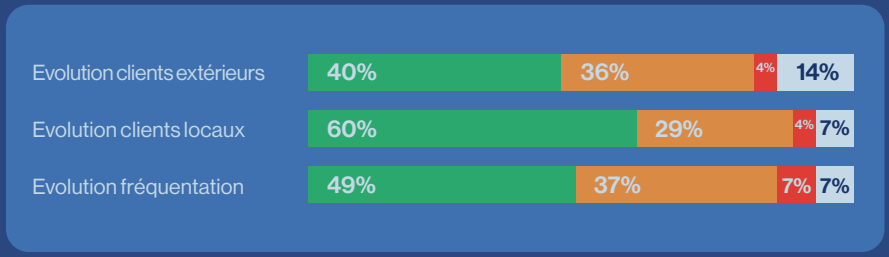
Les répondants sont plutôt positifs concernant le développement de leurs activités avec un secteur de la pêche plutôt mitigé sur le volume d'affaires (25% pour la pêche) et le domaine tourisme et activités nautiques mitigé sur l'agrandissement de leur structure.
La plupart des domaines sont plutôt mitigés voire négatifs vers l'évolution des tarifs et des taxes avec seulement 18% de réponses positives.

- **Les établissements ont été consultés sur la visibilité et l'attractivité de leurs activités à travers 3 critères : Le développement de partenariats, l'attractivité des métiers et les projets favorables de leur secteur.**



Dans l'ensemble, les domaines sont plutôt positifs sur les projets favorable à leur secteur et envers l'attractivité et les partenariats. Avec des secteurs étant tout de même partagé sur l'attractivité comme le tourisme, les métiers portuaires et plutôt négatif pour les métiers de la pêche (29% négatif) .

- **Les établissements ont été consultés sur la fréquentation de leur clients sur 3 critères : L'évolution des clients extérieurs et locaux et l'évolution de cette fréquentation.**



Le ressenti de l'évolution est plutôt positive pour la clientèle locale qui est supérieure à la clientèle extérieure. Ce ressenti est une évolution liée à la part de diversification de la clientèle après la pandémie de COVID-19 ,tendance à la consommations d'activités locales.

06
Les chiffres par domaine

Domaine Action de l'Etat en Mer

Chiffres clés :

100% | administration publique

8 | établissements identifiées

905 | salariés

Le rôle du **préfet de La Réunion** dans la représentation de l'Etat envers les actions de l'Etat en Mer est central. Il a un rôle de **préfet Maritime** avec des services et des missions dédiées :

- **Souveraineté et protection des intérêts nationaux**
- **Sureté maritime**
- **Police douanière, fiscale et économique en mer**
- **Lutte contre les activités maritimes illicites**
- **Sauvegarde des personnes et des biens**
- **Sécurité maritime**
- **Gestion des espaces protégés**
- **Protection de l'environnement**
- **Contrôle sanitaire et conditions de travail en mer**
- **Gestion du patrimoine marin et des ressources publiques**

Pour assurer ces missions, l'Etat s'appuie sur ses administrations telles que :

- **La Direction de la Mer Sud Océan Indien (DMSOI)**
- **Le Centre régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage**
- **La Brigade Nautique Côtière**
- **La Base Navale de La Pointe des Galets**
- **Les services de la préfecture des Terres Australes et Antarctiques Françaises**

La Réunion héberge le siège des **Terres Australes et Antarctiques Françaises**. Le rôle de la préfète est l'administrateur supérieur exerce les **attributions en matière d'action de l'Etat en mer** que lui délègue le représentant de l'Etat en mer dans la zone maritime du **sud de l'océan Indien** et dans les eaux bordant les **Terres australes et antarctiques françaises**.

Créé par arrêté inter-préfectoral du 3 septembre 2015 et installé le 10 mars 2016 à Saint-Denis de La Réunion, le **Conseil maritime ultramarin du bassin Sud océan Indien (CMUB)** est une instance de concertation et d'échanges sur les sujets liés à la mer et au littoral dans les espaces maritimes et terrestres de Mayotte, de La Réunion et des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).
Il a élaboré le **Document stratégique de bassin maritime** qui précise et complète les orientations de la Stratégie nationale pour la mer et le littoral.

La SNSM délégation Interdépartemental Réunion-Mayotte

En lien avec la sécurité en mer, il y a **le sauvetage en mer** coordonnée entre **les services du CROSS** et une association à mission de service public : **la SNSM**

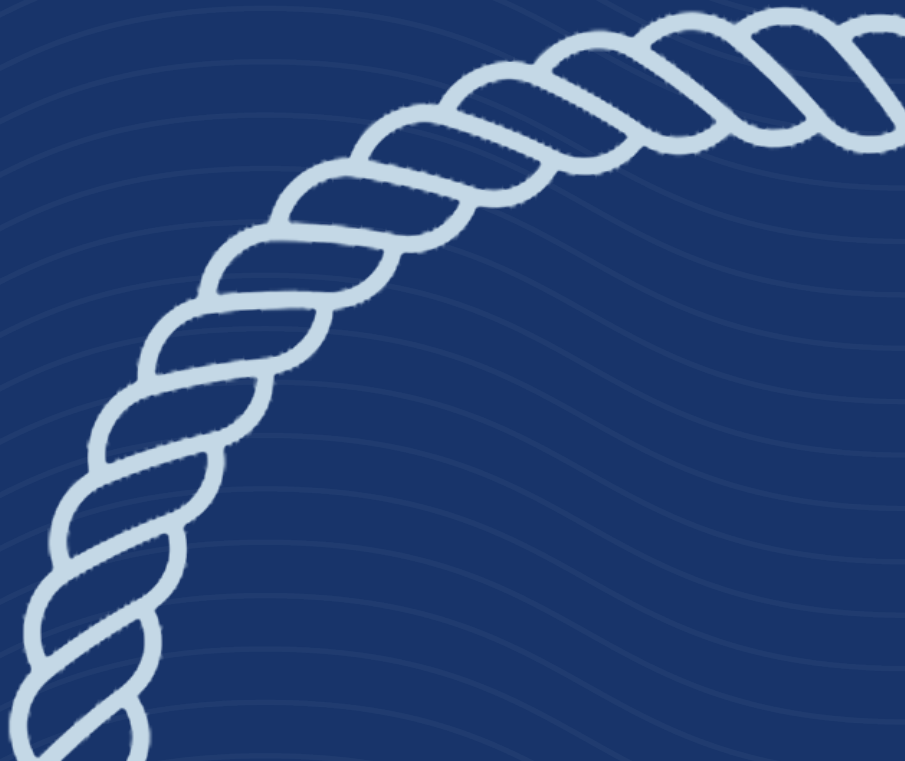
Chiffres clés :

80 bénévoles en 2022/2023

3 canots à La Réunion

45 interventions pour les

3 stations de la Réunion (49 interventions en 2023)



Domaine Pêche et produits de la mer

Chiffres clés :

179 navires actifs

852 marins pêcheurs

9013 tonnes de produits pêchés

256 entrepreneurs individuels

751 salariés

75 établissements employeurs

259 981 435 € de chiffres d'affaires 25 établissements =620 salariés)

92 246 700 € en valeur ajoutée

156 953 € de valeur ajoutée par emploi salarié

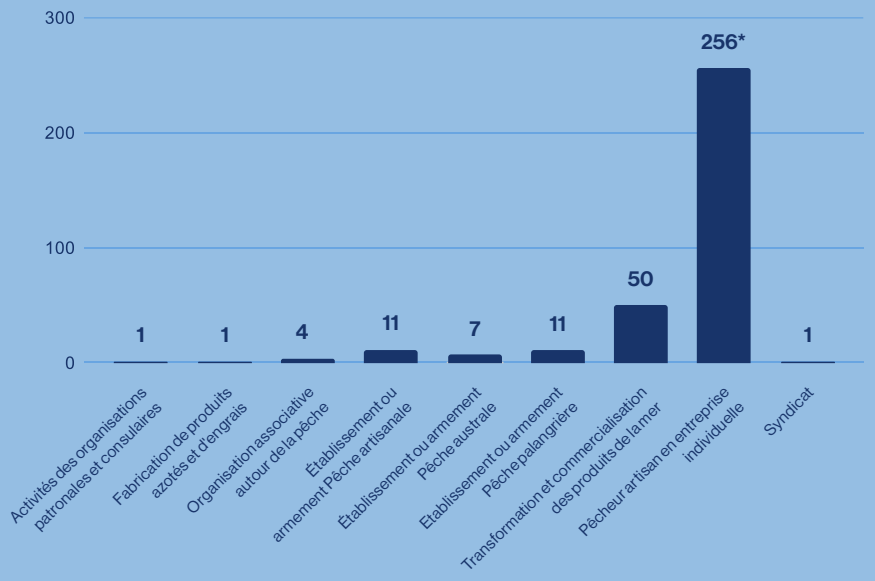
3 pêcheries labellisées MSC

Type	Nombre de navires actifs	Nombre de marins pêcheurs	Tonnage
Pêche artisanale côtière	125	153	392 T
Pêche palangrière côtière	22	50	499 T
Pêche palangrière Hauturière	21	130	1731 T
Pêche Australe	11	519	6391 T
TOTAL	179	852	9013 T

Domaine Pêche et produits de la mer

(source Ifremer, CRPMEM, ARIPA). D'après notre recensement, nous obtenons **256 entrepreneurs individuels en activité** sur La Réunion dans le secteur Pêche en mer (03.11 Z). De nombreuses sociétés individuelles sont encore actives mais ne reflète pas les effectifs comptabilisés par les données fournies par d'autres sources.

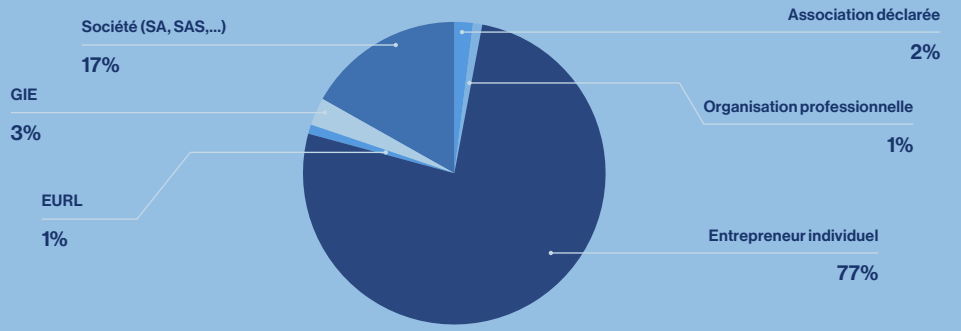
Hormis les entrepreneurs individuels, nous recensons **86 établissements en lien avec le domaine pêche et produits de la mer**. Les différentes activités associées au domaine sont:



Dans les activités de **transformation et commercialisation des produits de la mer**, plusieurs activités principales sont exercées en références de la nomenclature nationale d'activités française.

CODE NAF	Activité correspondante
03.11 Z	Pêche en mer
10.20 Z	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
46.38 A	Commerce de gros (commerce interentreprise) de poissons, crustacés et mollusques
46.39 A	Commerce de gros de produits surgelés
47.11 A	Commerce de détail de produits surgelés
47.23 Z	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
47.81 Z	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
52.10 A	Entreposage et stockage frigorifique
521A	Commerce de détail de produits surgelés
70.10 Z	Activités des sièges sociaux
82.99 Z	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.

Répartition des établissements selon les statuts :



Domaine Pêche et produits de la mer

Répartition des salariés dans le domaine pêche & produits de la mer dans les établissements employeuses :

175 | salariés

256 | entrepreneurs individuels
(recensé 79 dans de part notre premier élément)

75 | établissements employeurs

Total : 331 établissements

Non communiqué	Sans salariés	1 à 2 salariés	3 à 9 salariés	10 à 49 salariés	+ 50 salariés
12	13	23	9	16	2

Les chiffres d'affaires et valeurs ajoutées :

Chiffres d'affaires total déclarés en 2022 :

259 981 435 €
(25 établissements = 620 salariés)

Valeur ajoutée en 2022 :

92 246 700 €

Taux valeur ajoutée / salariés :

156 953 €
par emploi salarié

Valeur ajoutée de la pêche australe uniquement :

86 649 200 €
(7 établissements = 460 salariés)

Taux Valeur ajoutée / salariés pêche australe :

188 368 €
par emploi salarié

La rentabilité des pêches australes de notre étude est peut être sous évalué sur d'autres analyses. L'explication faite est qu'en 2022 un nouvel armement arrive sur la concurrence et commence son activité. Peu voire pas de valeur ajoutée.

Trois pêcheries réunionnaises sont certifiées pêche durable par le Marine Stewardship Council (MSC) sur l'espadon, espèce cible de la pêche palangrière côtière et hauturière (43 navires, 180 pêcheurs). L'exploitation de la légine et de la langouste australes est un modèle reconnu de **pêche durable et de gestion raisonnée de la ressource** avec des quotas par navires, des contrôleurs assermentés à bord et une **surveillance permanente par satellite** des zones de pêche. Ces ressources font l'objet d'un suivi rigoureux par le muséum national d'histoire naturelle (MNHN) en lien étroit avec les TAAF et les armements. Ces pêcheries sont certifiées **pêche durable** par le Marine Stewardship Council (MSC). (Source CRPMEM)

Domaine industrie et maintenance navale

Chiffres clés :

28 | entrepreneurs individuels (45%)

461 | salariés

34 | établissements employeurs

24 811 067 € | établissements employeurs

nc € | en valeur ajoutée

nc € | de valeur ajoutée par emploi salarié

Les différentes activités associées au domaine Maintenance navale :

Étiquettes de lignes	Nombre d'activité principale déclarée
Architecte naval	1
Commerce accastillage et matériel nautique	2
Commerce de gros (commerce interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers	1
Commerce d'équipements électroniques et télécommunication	2
Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	1
Fabrication de matériel de levage et de manutention	1
Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules	1
Installation de machines et équipements mécaniques	1
Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie	2
Réparation d'autres équipements	1
Réparation d'ouvrages en métaux	1
Réparation de machines et équipements mécaniques	1
Réparation et maintenance navale	20*
Réparation ordinateurs et équipements périphériques	1
Services auxiliaires des transports par eau	1
Travaux d'installation électrique dans tous locaux	24*
Travaux spéciaux et sous marins	1
Total général	**62**

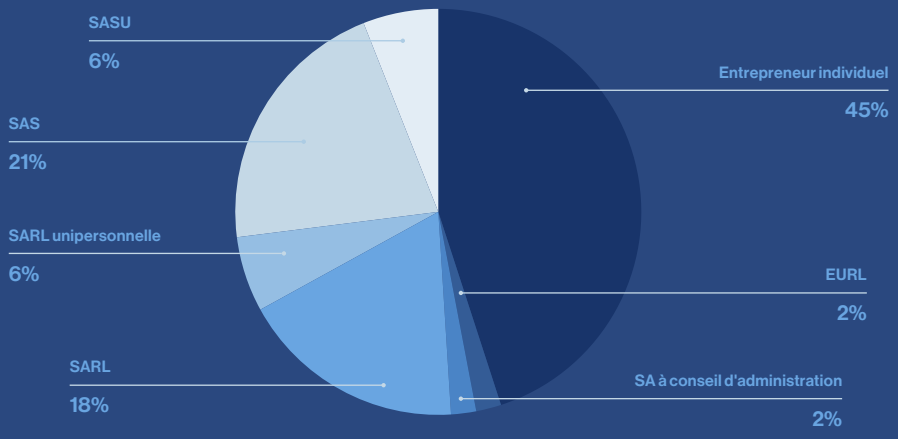
*Dans les activités de Réparation et Maintenance navale (9 entrepreneurs) et Travaux spéciaux et sous marins (17 entrepreneurs individuels), on distingue les indépendants souvent des professionnels scaphandriers des structures employeuses.

Domaine industrie et maintenance navale

Les travaux spéciaux impliquent les activités de cordistes, forages, installation électriques industrielles :

CODE NAF	Activité correspondante
42.91 Z	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux
43.12 A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
43.13 Z	Forages et sondages
43.99 D	Autres travaux spéciaux de construction

Répartition des établissements selon les statuts :



Répartition des salariés dans le domaine de la maintenance navale dans les établissements employeuses :

Nombre de salariés pour les établissements salariées :
461 salariés identifiés sur **34 établissements** (5 non communiqué)

Non communiqué	Sans salariés	1 à 2 salariés	3 à 9 salariés	10 à 49 salariés	+ 50 salariés
5	1	5	11	9	3

*Ces entreprises de + de 50 salariés ont leur activité principale en dehors du champs de l'économie bleue. Il n'a pas été facile de recenser la part de l'activité en lien avec le domaine maritime. L'ordre de grandeur varie de 5 à 35 %.

Les chiffres d'affaires et valeurs ajoutées :

En appliquant l'ordre de grandeur de 10% en lien avec l' E.B. pour les établissements n'ayant pas répondu aux questionnaires :

156 953 €

pour **21 établissements** = **362 salariés**

Dans notre étude, il n'a pas été possible d'obtenir les indicateurs sur la valeur ajoutée de ce domaine.

Domaine industrie et maintenance navale

- **Projet du Dock Flottant**

Le Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de La Réunion a investi à hauteur de 19,5 millions d'euros, un dock flottant cofinancé par le FEDER et l'ETAT. Sa livraison est prévue mi 2025. Grâce à cet équipement structurant pour la filière réparation navale, Port Réunion sera en mesure de mettre à sec tous les bateaux basés à la Pointe des Galets (palangriers, caseyeur pour la langouste, unités de la Marine nationale, remorqueurs...) à l'exception du Marion Dufresne. Ainsi, tous les arrêts techniques qui se déroulent aujourd'hui à l'étranger seront désormais réalisables à la Réunion. Cela induira un surcroît d'activités conséquent, après la montée en puissance de l'activité qui devrait s'étaler sur 3 ans et s'accompagner d'une montée en compétence des salariés réunionnais, avec à la clé la création d'une centaine d'emplois.

En Chiffre :

Longueur du ponton	Capacité de levage	Nbre de cycles prévus par an
120 m	4000 t	15

Domaine Transport maritime, Logistique Infrastructure, Manutention portuaire

Chiffres clés :

28	établissements dans le domaine de la manutention et infrastructure portuaire
31	établissements dans le domaine du transport maritime et logistique
7	entrepreneurs individuels
70%	de sociétés
1344	salariés
47	établissements employeurs (5 n.c.)
232 820 045 €	de CA (18 établissements = 695 salariés)
43 259 000 €	en valeur ajoutée
115 623 €	de valeur ajoutée par emploi salarié

Domaine Transport maritime, Logistique Infrastructure, Manutention portuaire

Dans le baromètre nous avons fusionné les domaines :

- **Du transport maritime**
- **De la logistique**
- **Des infrastructures et manutention portuaire**

...dans un même domaine dans l'optique de traduire la **logique de chaîne de valeur** de ces domaines interdépendants (exemple de l'Union maritime). Certaines activités principales pouvant apparaitre dans plusieurs domaines.

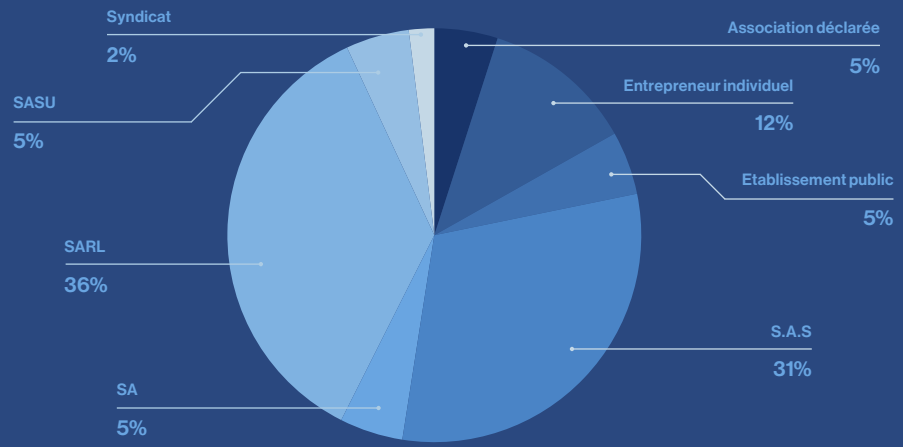
La raison est que **certaines activités principales** des deux domaines (Transport Maritime et Infrastructure portuaire) sont **réparties sur les deux domaines**.

Les différentes activités associées au domaine :

Étiquettes de lignes	Nombre d'activité principale déclarée
Affrètement et organisation des transports	12
Activités des organisations professionnelles	1
Affrètement et organisation des transports	5
Agence maritime	1
Association de services de maintenance	1
Association de soutien aux entreprises	1
Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	1
Distribution de carburant	2
Entreposage et service auxiliaires des transports (logistique)	1
Gestionnaire et service portuaire	4
Informatique portuaire	1
Manutention portuaire	13
Remorquage en mer	1
Réparation de machines et équipements mécaniques	1
Services auxiliaires des transports par eau	8
Transport Maritime	1
Transports maritimes et côtiers de fret	4
Transports maritimes et côtiers de passagers	1
Total général	**59**

Domaine Transport maritime, Logistique Infrastructure, Manutention portuaire

Répartition des établissements selon les statuts :



Majorité de sociétés (SA,SAS, EURL,SAS) : 72 %

Répartition de salariés dans le domaine dans les établissements employeuses :

59	7	47	1344
établissements	entrepreneurs individuels	établissements employeuses (5 n.c.)	salariés

Non communiqué	Sans salariés	1 à 2 salariés	3 à 9 salariés	10 à 49 salariés	+ 50 salariés
5	6	5	15	14	7

Les chiffres d'affaires et valeurs ajoutées :

Chiffres d'affaires total déclarés en 2022 :

232 820 045 €

(18 établissements =695 salariés)

Valeur ajoutée :

43 259 000 €

(7 établissements = 460 salariés)

CA estimés (en prenant en compte les déclarations entre 2018-2022) :

372 924 578 €

(31 établissements = 1144 salariés)

Valeur ajoutée

91 805 100 €

Domaine Transport maritime, Logistique Infrastructure, Manutention portuaire

La problématique non résolue dans l'étude est le niveau de retour d'information sur les indicateurs économiques. Pour ses raisons, un travail de collaboration entre les organismes collecteurs et le projet de baromètre doit être approfondie pour optimiser et mettre à jour ces informations.

- **Rapport d'Activité 2022 Grand Port Maritime de La Réunion**

Pour approfondir les indicateurs dans le domaine nous vous recommandons de vous rapprocher des Rapports d'Activités du Grand Port Maritime de la Réunion.

Les chiffres d'Investissement :

46 M€ | en 2022 (90 M€ cumulés depuis 2019)

- Remplacement des portiques
- Restauration du quai n°1 pour les opérations d'optimisation des opérations de débarque pour les palangriers

5,6 Millions | de tonnes de trafic général (5,2 millions en 2023)

8 | escales de navires pour la croisière et **12 775 passagers** accueillis (1eres escales Post-Covid)

29 | escales en 2023 avec **20 498 passagers**

Domaine tourisme bleu et nautisme

Chiffres clés :

43 | entrepreneurs individuels

163 | établissements

240 | salariés

chiffre d'affaires évalué autour de

15 M€ | (15 071 035 €)

2400 | sorties dédiées à l'observation des baleines à bosse

34% | du Chiffres d'Affaires en lien avec l'observation des baleines à bosse

Dans ce segment, nous avons souhaité abordé le **tourisme bleu** par les **activités en mer, sur mer, ou sous l'eau**. Le tourisme littoral (Restauration, Hôtellerie, Ventes dans des magasins généralistes de sports sauf spécialisées) n'ont pas été pris en compte dans ce baromètre.

Les différentes activités associées au domaine :

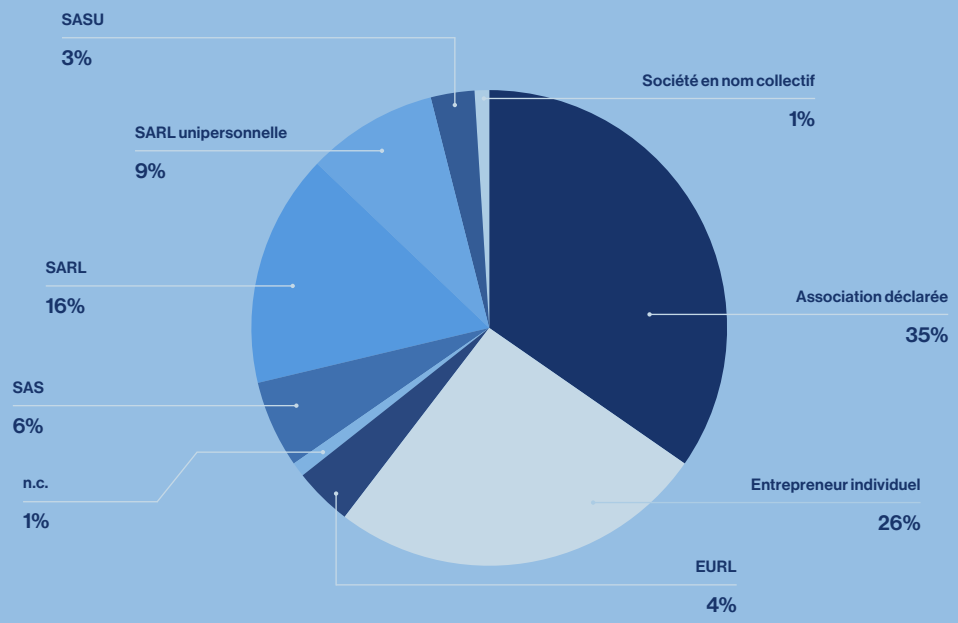
Étiquettes de lignes	Nombre d'activité principale déclarée
Activités des organisations patronales et consulaires	1
Activités de clubs de sports	56
Autres commerces de détail spécialisés divers	1
Autres organisations fonctionnant par adhésion	21
Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé	15
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	1
Enseignement à la conduite	4
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	24
Fabrication de textiles	1
Location et location bail d'articles de loisirs et de sport	6
Location et location bail d'autres biens personnels et domestiques	1
Location et location bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.	1
Pêche en mer	2
Réparation matériels peche	1
Transport maritime et côtiers de passagers	26
Vente à distance sur catalogue spécialisé	2
Total général	**163**

Domaine tourisme bleu et nautisme

Pour mieux **définir les activités principales** en fonction des sous-domaines connues, nous proposons une **deuxième grille de lecture** en appliquant des filtres de sous-domaines :

Étiquettes de lignes	Nombre d'activité principale déclarée
Associations de représentants du nautisme	3
Autres activités nautiques	36
Activité de plongée	48
Activité d'apnée	4
Enseignement pratique nautique	4
Location nautique	8
Magasin nautique spécialisé	19
Pêche au gros	2
Pratique de surf ou assimilé	9
Réparation matériels peche	1
Syndicat	1
Transport maritime et côtiers de passagers	27
Voilerie	1
Total général	**163**

Répartition des établissements selon les statuts :



163 | établissements répartis en :

- **35%** associations
- **26%** entrepreneurs individuels
- **37 %** sociétés

Nombre de salariés dans le domaine dans les établissements employeuses

43 | entrepreneurs individuels

Domaine tourisme bleu et nautisme

Non communiqué	Sans salariés	1 à 2 salariés	3 à 9 salariés	10 à 49 salariés	+ 50 salariés
48	28	16	22	6	0

Dans ce domaine, les établissements n'ont pas déclaré publiquement leur chiffres d'affaires.
L'enquête de terrain est essentiel pour récolter des indicateurs.

40 établissements
ont répondu à notre enquête

regroupant **150** personnes

pour un chiffre d'affaires déclarés à

7 701 639 €

En augmentant l'échantillonnage par consultation en ligne, nous avons déduit **sur les années antérieures et l'année 2022** que le domaine représente **environ 240 salariés** pour un chiffre d'affaires évalué autour de **15 millions d'euros**. (15 071 035 €). Pour les mêmes raisons, la publication de la valeur ajoutée est peu réalisée, il n'a pas été possible de sortir un chiffre.

- **Les données de l'observation des baleines à bosse**

D'après notre enquête terrain, nous avons pu faire une première évaluation de l'activité d'observation des baleines et des cétacés.

2400

sorties en 2022 dédiés à l'observation des baleines à bosse (Whale Watching)

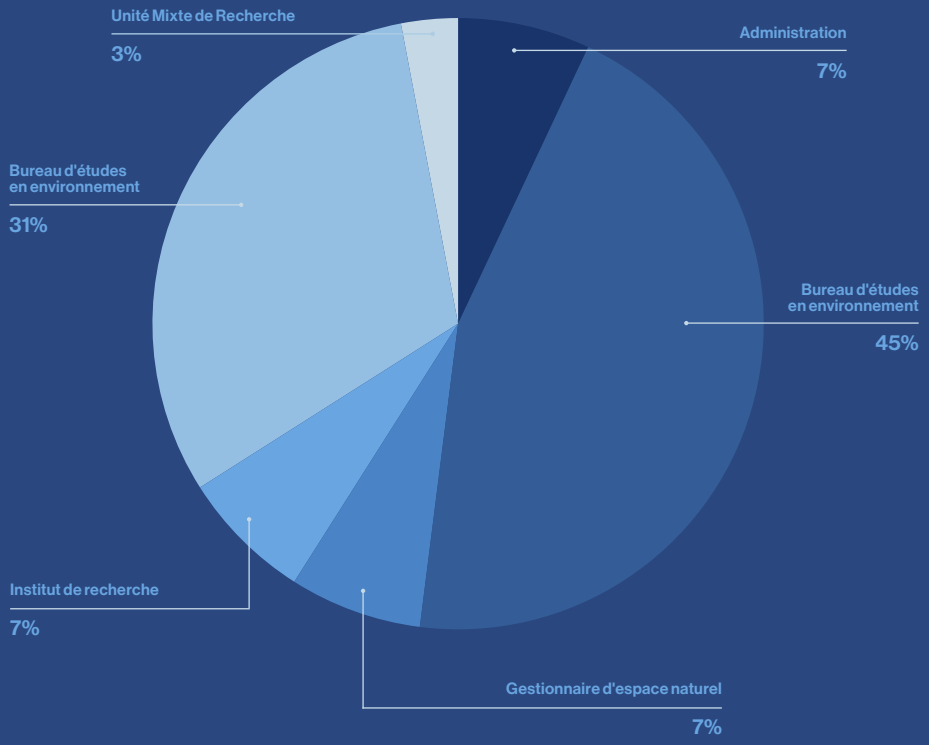
Sur un échantillonnage de

44

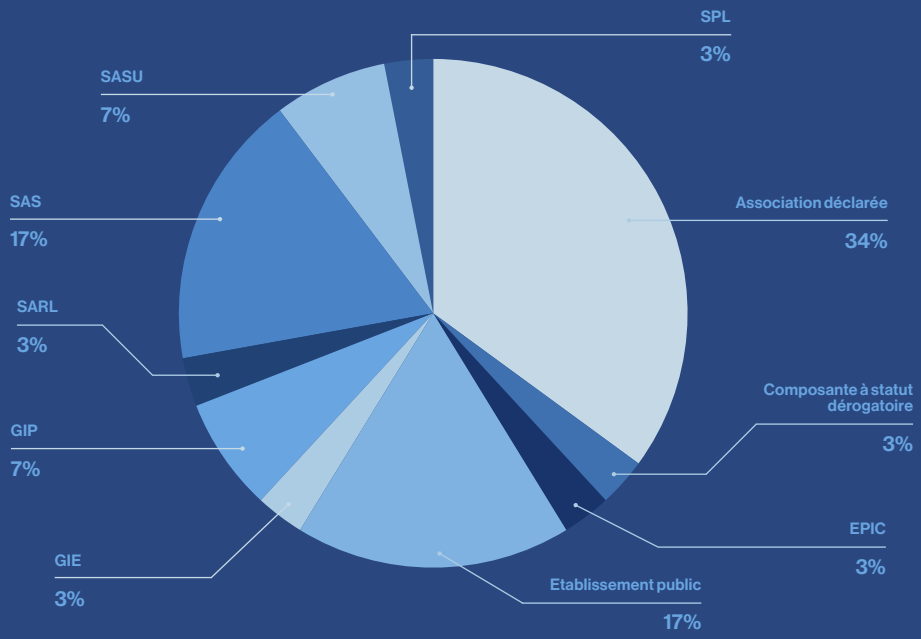
établissements du nautisme et du tourisme bleu, **12 ont répondu positivement** aux sorties dédiées aux baleines, nous avons pu exploiter le taux de chiffre d'affaire moyen en lien avec l'observation des baleines, **ce taux est de 34 %.**

Domaine Environnement, Recherche et Innovation

Les différentes activités associées au domaine :



Répartition des établissements selon les statuts :



35% association

26% entrepreneur individuel

37% autre (EURL, SAS,SARL...)

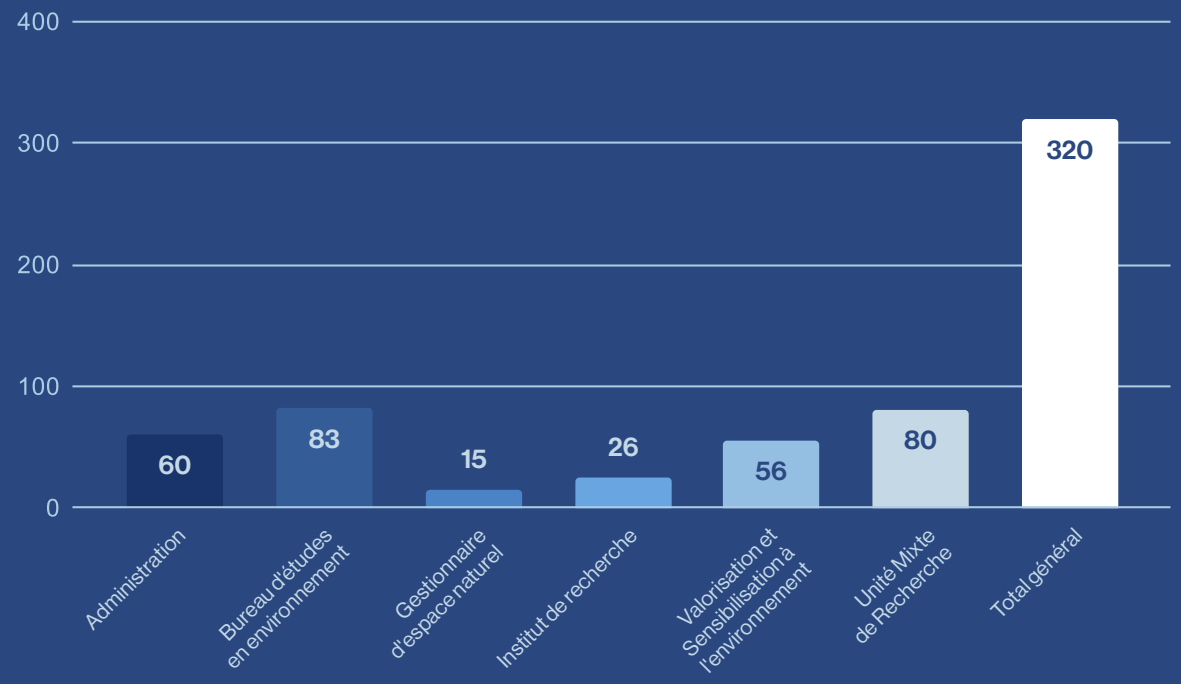
Nombre de salariés dans le domaine dans les établissements employeuses

320 | salariés

Domaine Environnement, Recherche et Innovation

Non communiqué	Sans salariés	1 à 2 salariés	3 à 9 salariés	10 à 49 salariés	+ 50 salariés
1	6	5	6	9	2

Somme d'effectif moyen par statut :



Chiffres d'affaires non définis. Echantillons trop faible de retour.

- **Les Starts-up dans le domaine de l'innovation**

En 2022, **5 incubateurs** sont identifiés comme start-up en environnement, innovation dans le domaine de l'économie bleue (technopole de La Réunion).

Domaine énergies marines renouvelables

L'essor des énergies marines renouvelables est actuellement portée par **2 entreprises identifiées** pour le développement de **2 types de technologies en 2022** basées sur **l'éolien off-shore et la technologie SWAC** (Air Conditionnée à partir d'eau de mer).

2 associations et **1 SPL** soutiennent le **développement des projets des Energies Marines Renouvelables à La Réunion** pour soutenir les initiative dans ce domaine novateur et essentiel dans un contexte de développement d'énergies renouvelable en accord avec les stratégies de territoire et les lois programmatiques pluriannuelles de l'Energie.

Domaine autres services

Parmi les domaines transversaux aux autres, nous avons recensé des **organismes de soutien au développement économique** comme le Cluster Maritime, l'Institut bleu, l'ADIR. Des organismes de formation, d'agences d'intérim, des assurances.

2 | entrepreneur individuels

Non communiqué	Sans salariés	1 à 2 salariés	3 à 9 salariés	10 à 49 salariés	+ 50 salariés
5	1	5	3	3	0

- **La région Réunion**

La collectivité soutien les secteurs de l'Economie Bleue comme 1 des piliers de sa stratégie de développement économique du territoire (Nouvelle-Economie). Elle est notamment en charge de la programmation du **FEAMPA 2022-2027** en faveur de la structuration de la filière et de l'accompagnement des pêcheurs et de l'aquaculture. Elle relance via son schéma de développement la **filière aquacole**. Elle porte également la **construction d'un Lycée polyvalent maritime** (Lycée de la Mer) et son **navire école** pour améliorer les formations initiales maritimes.
Pour accompagner le développement de ses filières et son dynamisme, la Région se dote d'un outil, **l'Institut bleu**, associé à un centre de ressources technologiques, **le CITEB**, pour fédérer les acteurs autour d'une économie bleue durable.

Les services écosystemiques de l'océan

Les services écosystémiques sont **les biens ou services que les humains peuvent tirer**, directement ou indirectement, du bon fonctionnement des écosystèmes pour assurer leur bien-être. Tous les domaines maritimes évoqués dans ce baromètre repose en partie ou intégralement sur le **bon état du milieu marin et de ses écosystèmes**. A l'heure actuelle, seules peu d'informations sont identifiées en terme d'indicateurs économiques, comme le chiffre d'affaires générés par le corail ou la baleine, il est donc important de rappeler quelques chiffres clés de ce que représente notre océan en terme de biodiversité.

Récifs :

18 km² | de formations récifales localisées dans l'Ouest

29% | en bon état

71% | en moyen état

Les lagons et récifs de La Réunion contribuent chaque année à hauteur de

49 millions d'euros

à l'économie locale :

- Protection côtière : **12 M€/an**
- Pêche récifale : **9M€/an**
- Tourisme & Loisirs : **28 M€/ an** *(Ifrecor 2022)*

1 | réserve Naturelle Marine de **35 km²**
= une protection de 80% des récifs coralliens sur **45 km**

13 | sites protégés par le Conservatoire du Littoral (**Total :500 ha**) et une forêt littoral de l'Etang Salé **(922 ha)**

1 | site classé au titre de la loi 1930 : La Pointe au Sel **(643 ha)**

5 | espèces de tortues marines dans les eaux réunionnaise (Kelonia, 2024)

25 | espèces de cétacés identifiées.
Dont la baleine à bosse qui revient chaque année sur le territoire. Tous les cétacés sont protégés au niveau national. (Globice 2024)

34% | C'est la part du Chiffre d'Affaires estimé en 2022 tiré de notre enquête-terrain dans le domaine du tourisme bleu et nautisme par les entreprises qui font de l'observation des baleines à La Réunion.

1 | charte d'approche et d'observation responsable des cétacés et des tortues marines en évolution qui doit répondre aux pressions subis par les animaux marins

7 | espèces d'oiseaux marins dont **2 espèces d'oiseaux** marins endémiques, Pétrel de Barau et Pétrel noir (SEOR)

Enfin et nonobstant, la mer est **empreinte dans la culture** et est une **source dans la création artistique**.
Il y a notamment plusieurs domaines dans lequel le baromètre n'a pas exploré les potentiels , **la photograhie, le dessin, le street Art, la peinture, le théâtre**.

07
Conclusion, Perspectives & Bibliographie



Conclusion et perspectives du baromètre de l'économie bleue



Redéfinir les objectifs et les moyens (humains et financiers) pour la réalisation d'une **2eme enquête terrain** pour obtenir une mise à jour des données structurelles et des ressentis.



Associer les instituts de statistiques pour harmoniser et compléter le baromètre



Identifier les domaines à revaloriser et inclure les domaines non représentés



Mise en place d'un **outil de consultation en ligne** (type Power Bi Service)

Bibliographie

- Colgan, Charles. 2014.
« **The Journal of Ocean and Coastal Economics: An Introduction and Invitation** ».
Journal of Ocean and Coastal Economics 2014 (1). *https://doi.org/10.15351/2373-8456.1020*

- Ebarvia, Maria Corazon. 2016.
« **Economic Assessment of Oceans for Sustainable Blue Economy Development** ».
Journal of Ocean and Coastal Economics 2 (2).
https://doi.org/10.15351/2373-8456.1051

- Ecorys, 2012.
Blue Growth : scenarios and drivers for sustainable growth from the oceans, seas & coasts. Séminaire « **The Future of Marine and Maritime Innovation in Europe** ». Bruxelles, décembre 2011, la communication de l'Union Européenne COM (2012) 494 de septembre 2012.

- Le Gouvello, R. & Simard, F. 2024.
Vers une économie bleue régénérative.
Une cartographie de l'économie bleue. Gland, Suisse : UICN.

- OCDE, 2017.
L'économie de la mer en 2030, Éditions OCDE, Paris.
https://doi.org/10.1787/9789264275928-fr

- **Rapport du Club de Rome** – Donella Meadows, Dennis Meadows, Jørgen Randers et William W. Behrens III – 1972

- Unep, 2016. **United Nations Environment Programme : Annual Report 2015**. 14 novembre 2016.

Nous tenons à remercier...

Côme Adler Aiywanou

Diplômé de Master 2 - E2AME (Economie Appliquée à l'agricuture, la Mer et l'Environnement / Parcours : Économie bleue).

Tristan Lévèque

Diplômé en Master 2 - Droit des espaces et des activités maritimes de l'Institut Universitaire Européen de la Mer de Brest.

Le Ministère de la Transition Écologique de La Biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche

Pour la création du Fonds d'Intervention Maritime pour la période 2022-2024.
Outil de soutien pour le développement des actions des territoires concernés pour des projets ambitieux et vertueux.

Les membres et partenaires du Cluster Maritime de La Réunion

Pour leur implication, leur soutien et leur aide au projet de baromètre de l'économie bleue.

Document réalisé par **Théophile de Gayffier** • degayffiertheophile@gmail.com / @theophile.dgfr
et **Agence Double A** • aurelien@doublea.io / www.doublea.io